Réf. Farde e-Assemblées : 2564755

N° OJ : **97**

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/12/2023

Objet : Subside.- Asbl "Fonds Erasme" : 3.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2023;

Considérant que l'asbl "Fonds Erasme" demande un subside de 3.500,00 EUR pour le Gala 2023 le 01/06/2023 - La voix, témoin de notre santé | Fonds Erasme pour la recherche médicale;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 3.500,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl "Fonds Erasme".

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2023.

Annexes :